



**ANIM'JEUNES**  
Espace Roger Bertrand  
51520 Saint Martin sur le Pré  
animjeunes51@gmail.com  
[ANIM'JEUNES.fr](http://ANIM'JEUNES.fr)  
f animjeunes51520

## **Autorisation photographique - Anim'Jeunes**

### **Nous soussignés :**

Nom, Prénom du père \_\_\_\_\_

Demeurant \_\_\_\_\_

Nom, Prénom de la mère \_\_\_\_\_

Demeurant \_\_\_\_\_

Responsables légaux de l'enfant : \_\_\_\_\_

### **AUTORISONS SANS CONTRE-PARTIE FINANCIERE**

**La prise de vue et/ou la diffusion de photographies du mineur ci-dessus en vue d'une communication au public sur tout support, notamment :**

- Magazines d'information de la commune de Saint martin sur le Pré
  - Plaquettes d'information
  - Presse locale ou spécialisée
  - Site internet de l'association Anim'Jeunes
- Y compris à l'occasion de rétrospectives.

En conséquence, nous garantissons l'association Anim'Jeunes ou la commune de Saint Martin sur le Pré contre tout recours et/ou action que pourraient former les personnes physiques ou morales qui estimeraient avoir des droits quelconques à faire valoir sur l'utilisation de l'image de notre enfant ou qui seraient susceptibles de s'opposer à sa diffusion.

Il est entendu qu'aucun usage commercial ne sera fait de la photo de notre enfant et que Anim'Jeunes s'interdit tout usage pouvant porter atteinte à sa dignité.

Nous et notre enfant reconnaissons n'être titulaires d'aucun droit d'auteur sur les images prises dans le cadre de la présente autorisation.

Conformément à la législation en vigueur, le libre accès aux données photographiques nous concernant est garanti.

**La diffusion de créations individuelles ou collectives réalisées par le mineur ci-dessus**

S'agissant des créations (dessins, poèmes, activités manuelles, participation à la réalisation d'une fresque ou tout autre réalisation intellectuelle) que notre enfant serait amené à réaliser, nous autorisons Anim'Jeunes à les utiliser pour la durée des droits d'auteur à des fins non commerciales et dans un but strictement pédagogique ou éducatif.

Nous autorisons la communication de ces réalisations au public par toutes voies de diffusion, notamment l'organisation d'expositions, reportages photographiques ou enregistrements vidéo ainsi que lors de compte-rendu des activités au sein de tout support d'information et de communication.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »**